

L'an dernier le Directeur de l'EPSM annonçait aux représentant-e-s du personnel son souhait de remercier les plus « méritant-e-s » de l'établissement (il y aurait beaucoup à dire sur « les plus méritants » n'est-ce pas ! Nous sommes en désaccord avec ça, à la CGT nous considérons que toutes et tous sont « méritant-e-s » aujourd'hui : conditions de travail, salaires en berne, progression de carrière au ralenti...) en leur octroyant une prime supplémentaire.

Ce supplément de prime serait alimenté par le prélèvement d'une partie de l'enveloppe constituée par les sommes retenues sur la prime pour cause d'absentéisme.

« C'EST DANS LES TEXTES, J'AI LE DROIT DE LE FAIRE!»

Certes !! mais ça contredit le principe d'équité face à la prime. Principe qui a été entériné après bataille en 1991. C'est pourquoi la CGT s'était opposée, avec le personnel et avec succès à ce souhait du Directeur. L'accord de 91 était sauf !!

Mais il faut compter avec notre Directeur, il est retors et têtu!! Il poursuit dans sa volonté de modifier l'attribution de la prime.

UNE PRIME A L'ARNAQUE ?!

C'est la question ; Que se passe-t'il avec notre prime cette année ?

- 1. Le prestataire privé qui effectue les salaires et donc la prime se plante avec pour conséquence une avalanche d'erreurs, de mauvais calculs qui lèse 806 salarié-e-s sur le montant de leur prime !! mais promis, juré ils et elles vont retrouver la somme qui manque en Mars ... Par contre, 230 salarié-e-s ont trop perçu et vont devoir...rembourser !! Qui ? Quand ? Comment ?
- 2. Le Directeur ajoute cette année une étape dans le processus : Pour constituer le petit pactole qu'il veut redistribuer aux « méritant-e-s » il décide de prélever sur la prime de chacun (absentéisme ou pas) une somme assez rondelette qu'il promet de rendre plus tard en Avril.

C'EST L'ONCLE PICSOU DEGUISÉ EN APPRENTI FINANCIER!!

Tous ces calculs, ces montages, ces démontages n'ont rien à voir avec les annonces faites en 2018 par la Direction. Au bout de la chaîne ce sont les personnels qui trinquent! Non seulement ils voient leur pouvoir d'achat diminuer régulièrement, pas d'augmentation du point d'indice depuis 5 ans mais il faut qu'en plus la direction locale ampute leur prime!!! c'est Inadmissible!!

La CGT a rencontré à plusieurs reprises l'administration, celle-ci patauge, bafouille et reste dans le flou et quand c'est flou.......! La CGT s'est donc rapprochée de son conseiller juridique pour qu'il étudie le dossier. Les suites vont dépendre de ce que dira notre avocate mais aussi et surtout de la manifestation des personnels qui se sentent, à juste titre, lésés dans cette affaire.

RAPPEL: AG 28 MARS 14H15 SALLE DES AUDIENCES

Caen le 28 mars 2019 Ne pas jeter sur la voie publique